

COMMUNIQUE DE PRESSE – 29 mars 2022

## Restauration d'un mur en pierres sèches aux Enfers



*Le mur en pierres sèches situé à l'entrée est du village des Enfers sera entièrement restauré dans le courant de cette année.*

**C'est le début d'un chantier important pour le Parc du Doubs et ses partenaires aux Enfers. Plus de 120 mètres de mur en pierres sèches seront restaurés à l'entrée est du village d'ici à fin 2023. Première étape de ce chantier d'envergure, les arbres qui bordaient le mur ont dû être coupés cette semaine pour permettre le début des travaux. Des mesures compensatoires ont d'ores et déjà été prises à différents endroits de la commune.**

Le Parc du Doubs, avec l'Association jurassienne de la pierre sèche et le propriétaire de la parcelle, a commencé un important projet de restauration de mur de pierres sèches aux Enfers. Au total, ce sont environ 120 mètres de murs qui vont être entièrement remis en état, 50 mètres cette année et 70 mètres l'an prochain.

Véritables emblèmes patrimoniaux du paysage de l'Arc jurassien, les murs en pierres sèches offrent également des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales tout en servant également de séparation entre les

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6  
Case postale 316  
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70  
[info@parcdoubs.ch](mailto:info@parcdoubs.ch)  
[www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)

pâturages. Leur construction sans liant (ni mortier, ni ciment) nécessite un savoir-faire très ancien et spécifique. Le Parc du Doubs, en étroite collaboration avec ses partenaires, mène un projet de rénovation et de mise en valeur des murs de pierres sèches afin de préserver cet héritage. C'est dans ce cadre que le projet des Enfers, un mur en pierres sèches inscrit à l'inventaire cantonal, voit le jour.

Etape inévitable pour pouvoir commencer les travaux, les arbres qui longeaient le mur ont dû être abattus cette semaine. Pour compenser la disparition de ces arbres, différentes mesures en faveur de la biodiversité ont d'ores et déjà été mises en œuvre sur le territoire de la commune, avec notamment la plantation d'arbres fruitiers, la création d'une haie vive, l'ensemencement d'une prairie fleurie et la création d'une mare au lieu-dit le Patalours.

## **CONTACTS ET INTERVIEWS**

---

Viviane Froidevaux  
+41 (0)32 420 46 77  
[viviane.froidevaux@parcdoubs.ch](mailto:viviane.froidevaux@parcdoubs.ch)